

Module A

Perfectionnements Mouvements de Base

Objectif général

Intégrer les principes des Mouvements de Base pour mieux les utiliser ou les enseigner.

Objectifs pédagogiques / Aptitudes

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables d'exécuter de façon juste et dans le détail les Mouvements de Base.

Programme pédagogique / Compétences

- Comprendre les principes d'utilisation du corps et de la tension / détente ;
- Maximum d'effets avec le minimum d'effort ;
- Maîtriser dans le détail tous les mouvements de base ;
- Savoir être démonstratif ;
- Pouvoir apporter de la lenteur en donnant du rythme. Apprendre à se détacher des détails pour se centrer sur les éléments essentiels les plus pertinents et, parallèlement ;
- Intégrer les « petits détails des mouvements de base qui apportent de Grandes différences.

Méthodes pédagogiques

- Démonstrations, analyses et mises en pratique ;
- Les apprenants seront alternativement masseur, massé et observateur ;
- Utilisation de la vidéo.

Moyens, supports remis aux apprenants

Fiches Mouvements de Base commentées.

Evaluation

En continu durant les 3 jours.

Formateur :

Noël MAGUET

Tél : 06 62 08 93 27

Mail : no.mag@icloud.com

Pré requis

Suivre ou avoir suivi au minimum une formation Cycle élémentaire.

Publics

- MSdeBE habilités ou en formation ;
- Somatos habilités ou en formation ;
- Psychothérapeutes habilités ou en formation ;
- Animateur de groupe et formateurs au Cycle Élémentaire habilités ou en formation.

Session

Dates, durée : 17, 18, 19 octobre 2025, soit 21h.

Tarifs pédagogiques :

Cycle SOMATO en Méthode CAMILLI : 451 €

Praticien/ne adhérent Institut CAMILLI : 416 €

Non-adhérent 488€

Dans le cadre d'une prise en charge, demander tarif et devis au secrétariat

Lieu : Chatou (78)

ou autre lieu suivant nombre de stagiaires.

Hébergement : en non-résidentiel

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Oui suite à entretien préalable.

Autres informations

Groupe de 8 à 16 personnes. Inscription par envoi du règlement au secrétariat. Règlement remboursé intégralement si le nombre minimum d'inscrits n'est pas atteint à J-30. Inscriptions ouvertes toute l'année, consulter calendrier et CGV sur : <https://institutcamilli.fr/>